



Décembre 2018 - La lettre de l'État dans le Lot

Carte blanche dans le Lot - 1 an après



C'était il y a un an ! Le Premier Ministre, Édouard Philippe, était en visite dans le Lot. Le 15 décembre 2017, il lançait, sur le bassin de vie de Cahors, l'expérimentation « Carte blanche ».

Il s'agissait de réinventer un service public adapté aux besoins des usagers, sur un territoire. Il a donc été donné « carte blanche » au bassin de vie de Cahors pour transformer le service public. Cette démarche portée par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), et appuyée par les services de l'État dans le Lot, et les services publics, s'inscrit dans le cadre du programme Action publique 2022 (AP2022). Avec le concours des agents des services publics du bassin de vie de Cahors, et des usagers, ce sont 63 communes qui ont été concernées par cette transformation.

Une première phase d'exploration, sur une méthode participative, s'est enclenchée dès le mois de janvier 2018. La rencontre d'une centaine d'acteurs locaux a permis d'identifier les problématiques des usagers sur le bassin de vie. Cette phase d'exploration a donné lieu à une conférence qui a réfléchi aux solutions à apporter aux problématiques identifiées.

À la suite de cette conférence, et pendant deux mois, des responsables locaux, des agents et des usagers se sont constitués en équipes afin d'imaginer les solutions aux problématiques définies.

Enfin, le mardi 2 octobre, les intervenants du territoire (Préfecture du Lot, Grand Cahors, Département du Lot, Direccte, CCI du Lot, La Poste, Caf, CPAM, UDAF, DGFIP, Pôle emploi), associés à l'expérimentation, ainsi que la Direction interministérielle de la transformation publique, se sont réunis afin d'assister aux débuts des expérimentations.

Les cinq solutions imaginées par « Carte blanche » :

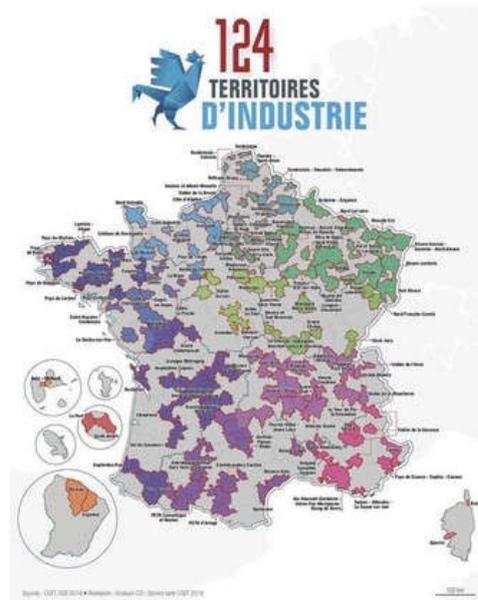
- l'agent polyvalent ;
- le car des services publics itinérants ;
- le partage des données entre opérateurs sociaux ;
- le centre de services RH pour les TPE ;
- la plateforme d'offre de mobilité solidaire.

Retrouvez notre article sur [la première année de l'expérimentation « Carte blanche »](#).

Visite de Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État, à Ratier-Figeac pour « Territoires d'Industrie »



Le mardi 13 novembre 2018, [l'entreprise Ratier-Figeac a reçu Mme Agnès Pannier-Runacher](#), secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, dans le cadre de l'initiative « Territoires d'Industrie ». Par son déplacement à Figeac, un des 124 territoires d'industrie, qui doivent recevoir une aide financière de l'État, la secrétaire d'État a incarné la politique industrielle gouvernementale. Guidée par le PDG de Ratier, Jean-François Chanut, Mme Agnès Pannier-Runacher a pu découvrir quelques ateliers de l'usine, et dialoguer avec une ingénieure, avant une table ronde réunissant les acteurs de l'entreprise et du territoire.



Cette visite officielle intervient seulement quelques jours avant le Conseil national de l'industrie, du 22 novembre 2018. Le nouveau dispositif « Territoires d'Industrie » a été dévoilé. Dès la rentrée 2018, une équipe de parlementaires, élus, industriels et experts ont été missionnés afin d'imaginer un programme d'accompagnement au service des territoires à forte dimension industrielle. La mission a identifié 124 « Territoires d'Industrie ». Ces territoires vont bientôt signer, un contrat de projet territorial industriel. Plus d'un milliard d'euros vont être engagés à destination de ces territoires industriels.

Retrouvez plus d'informations sur l'innovation « Territoires d'Industrie », [ici](#).

Visite de M. Étienne Guyot, préfet de région Occitanie, préfet de Haute-Garonne dans Lot



Vendredi 30 novembre, M. Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, et préfet de la Haute-Garonne, était de passage dans le Lot.

Après un entretien avec le préfet du département, M. Jérôme Filippini, M. Étienne Guyot a visité les locaux rénovés de la préfecture, à Chapou, puis un déjeuner républicain a eu lieu en présence de Mme Huguette Tiegna, députée de la 2e circonscription, Serge Rigal, président du conseil départemental, Jean-Marc Vayssouze-Faure, maire de Cahors, et Vincent Labarthe, vice-président de la région Occitanie.

Dans l'après-midi, cette venue a été l'occasion, pour lui, de visiter l'entreprise Soben, au village artisanal de Regourd, à Cahors. Il a également pu bénéficier d'une présentation de l'expérimentation « Carte blanche », sur le lieu étape du car des services publics itinérants, l'une des réalisations de cette expérimentation, à Fontanes.

La Quinzaine de l'engagement dans le Lot



Dans le cadre de la Quinzaine de l'engagement, des rencontres ont déjà eu lieu à Gourdon, le 26 novembre, et à Figeac, le 28 novembre. Ces rencontres ont permis de promouvoir le service civique auprès des jeunes. Ce sont également tenus des stands d'information sur la Mobilité internationale, des stands de recherche et d'offres de mission. Les jeunes ont pu découvrir des témoignages, ainsi que des expositions, ou encore participer à des débats.

La Quinzaine de l'engagement se poursuit cette semaine dans le Lot avec une rencontre à Cahors, le 5 décembre, de 14h à 18h, aux Docks, ainsi qu'un concert gratuit, le 6 décembre, à 20h30, également aux Docks, à Cahors, dans le cadre des « Rencontres Ré'Percutantes » de l'association Musiques en Liberté.

Violences sexistes et sexuelles



Le 25 novembre a eu lieu la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette date a été choisie en 1981 lors des « Premières rencontres féministes d'Amérique latine et des caraïbes », par des militantes pour les droits des femmes en l'honneur de trois sœurs dominicaines « Las Mariposas », engagées contre la dictature de Rafael Trujillo. Emprisonnées et violentées à plusieurs reprises, elles furent assassinées le 25 novembre 1961. En 1999, l'ONU proclame cette journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

En 2017, 125 personnes sont mortes (109 femmes et 16 hommes), victimes de leur conjoint, ou ex-conjoint. Après avoir pris connaissance de cette étude, M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur, et Mme Marlène Schiappa, secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la lutte contre les discriminations, ont lancé, le 27 novembre, un [portail de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes](#). La grande cause du quinquennat pour l'égalité femmes-hommes permet la mise en oeuvre de multiples canaux de prise en compte de la parole des victimes.

Un numéro national de référence pour les femmes victimes de violences est également disponible au **39 19, Violences Femmes Info**. Gratuit et anonyme, il propose une écoute, informe et oriente vers les services d'accompagnement et de prise en charge. Ce n'est pas un numéro d'urgence. Il s'appuie sur un réseau d'associations nationales, dont certaines ont obtenu le label « Grande cause nationale ».

40 suspensions administratives du permis de conduire en novembre 2018



Dans chaque département, le préfet peut décider de [suspendre le permis de conduire](#) d'un individu pour une durée qui n'excède pas un an soit pour des raisons médicales, soit après la constatation d'une infraction grave au Code de la route. Il s'agit d'une mesure administrative de sûreté, visant à écarter momentanément de la route un conducteur dont le comportement est considéré comme dangereux et éviter, ainsi, qu'il ne commette de nouvelles infractions. Tous les mois, dans la lettre de l'État, nous diffusons le nombre de permis de conduire suspendus par la préfecture du Lot.

Novembre 2018 :



Quinzaine régionale
SERVICE CIVIQUE
en Occitanie

26 novembre
9 décembre 2018

La quinzaine de l'Engagement

dans le Lot

du 26 novembre au 9 décembre 2018

SERVICE CIVIQUE

Suivez les services de l'État du Lot sur Internet :



Cette lettre a été réalisée par les chargés de communication des services de l'État du département du Lot.

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner à cette lettre, envoyez un courriel à l'adresse suivante : pref-communication@lot.gouv.fr

Pour toute remarque ou suggestion, vous pouvez adresser un courriel à la même adresse.

Tous droits de reproduction réservés.